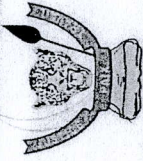


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 172/2023

AUX GROUPEMENTS D'ENTREPRISES BETH BETSALEEL Sarl-HYDROMASS Sarl

Après avoir reçu le contrat n° 002/MINESU/CAB.MINN/MNB/CGPMP/SP/JMK/2023, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-cinq, nonante quatre centimes (USD 262 885,94) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains mille huit cent quarante, vingt centimes (USD 1 840,20).

Fait à Kinshasa, le 22/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M I YUMU  
Directeur Général a.i

